

# Pêche et hydroélectricité : le courant ne passe plus

**Par L. V.**

**Publié le 28 septembre 2010**



La centrale du Maseys, près de Navarrenx, exemple de microcentrale fleurissant sur les gaves du département. © archives pp

L'hydroélectricité a le vent en poupe. Mais la multiplication des projets de microcentrales inquiète les pêcheurs qui y voient la destruction d'écosystèmes déjà menacés.

Aujourd'hui en préfecture sera discuté l'avenir de deux projets de microcentrales hydroélectriques en vallée d'Aspe. Depuis le Grenelle de l'environnement, l'hydroélectricité est présentée comme une panacée contre le réchauffement climatique. Un point de vue qui n'est pas, mais pas du tout, partagé par d'autres observateurs vigilants des écosystèmes, les pêcheurs. La fédération départementale pour la pêche et la protection en milieu aquatique part en guerre contre le mythe de « l'énergie propre » et veut un moratoire sur l'implantation de microcentrales dans le département.

Mais, dans le cadre de la loi sur l'eau votée en 2006, un nouveau classement des rivières sera établi d'ici 2014. Ce classement entraînera des restrictions sur les autorisations d'installations de microcentrales. D'où une vague de projets avant cette échéance.

Yves Agier, président de la commission juridique de la fédération souligne « l'incompatibilité entre bon état des rivières et microcentrales ». « On fait valoir que l'eau utilisée dans les centrales est restituée et reste potable. Mais, détaille-t-il, sur un projet comme la microcentrale de Lescun, 4 km du gave Ansabère seront court-circuités. 90 % de l'eau est captée détruisant le fragile écosystème ».

Dans le département, il y a déjà 102 microcentrales et 158 prises d'eau. 168 km de rivières sont court-circuités sur le seul bassin du gave d'Oloron. « Nous avons déjà du mal à faire respecter la réglementation sur les débits réservés, les travaux sans autorisation, les passes à poissons encombrées, etc. » énumère Yves Agier. « Mais les microcentrales loin en amont des rivières détruisent des biotopes rares et des pépinières à poissons. » Fabrice Masseboeuf, technicien à la fédération, précise : « Toutes les espèces vivant dans ces eaux ont besoin d'une eau très

oxygénée. En captant 90 % de l'eau on les asphyxie et c'est tout un écosystème qui est menacé.»

Constatant déjà la forte mortalité des poissons tant à la dévalaison où anguilles, tocans, truites se font hacher par les turbines en raison de grilles de protection maillées trop larges qu'à la montaison où 30 % des poissons s'épuisent à remonter les passes avant de rejoindre les zones de frai, les pêcheurs disent stop. Ils militent, comme le conseil général, pour un maintien et une amélioration de l'existant mais s'opposent à de nouveaux projets. Mais quand on sait que pour une production marginale (en moyenne 640 kW), une microcentrale rapporte 358 000 euros par an à son propriétaire, on a le droit d'être inquiet.

Dans le département, il y a déjà 102 microcentrales et 158 prises d'eau. 168 km de rivières sont court-circuités sur le seul bassin du gave d'Oloron.